

Conseil d'administration du 18 septembre 2017

Présents : Carossi, Rougé, Jouanneau,

Raynaud, Sénémeaud, Comor, Chaussabel, Coret

1- Bilan du dernier trimestre et de l'année 2016-2017 :

La trésorière présente les éléments synthétiques qui conduisent à dire que l'année s'est conclue avec un bilan positif de 319 € représentant environ un pourcent de notre chiffre d'affaires.

Le président montre à l'aide de deux graphiques l'écart entre la fréquentation aux tournois des deux dernières années bridgesques :

2015-2016 moyenne 53.42 paires par semaine

2016-2017 moyenne 52.15 paires par semaine

Cet écart d'environ une paire conduit à une perte de 500 € par an ; pour la compenser nous avons opté pour les tournois « Résubridge ».

2- Avenir des jokers :

La responsable ne donnant pas suite à sa prestation pour des raisons de manque de soutien dans la réalisation quotidienne, on est conduit à une organisation plus élémentaire qui était en place précédemment à savoir l'inscription au tableau des joueurs solitaires pour les prochains tournois. Le tableau en face du comptoir sera dédié uniquement à cette information.

Tous les participants s'accordent à dire que la gestion des jokers était une tâche demandant beaucoup de travail, un grand merci à Françoise pour son dévouement et son opiniâtreté.

3- Préparation de l'Assemblée Générale :

Après un tour de table cette manifestation annuelle aura lieu le jeudi 26 octobre 2017 à 10 h 30 et sera suivie d'un buffet « à l'espagnole » avant le tournoi de l'après-midi.

Une feuille sera affichée où chacun indiquera la qualité de son apport (entrée, salé, sucré , ...)

4- Questions diverses :

1 agendas annuels :

Personne ne souhaite une commande aux frais du Club (172 € l'an dernier).

2 mise en place d'un second tournoi du Roy René :

Oui, si son coût est minime et le président fera une estimation de son surcoût réel.

Après analyse voici le résultat :

chaque tournoi du RR nous fait perdre 30 à 35 €

3 un stage complémentaire d'arbitre de club est organisé durant une demi-journée par le Comité, le président y participera.

4 Il est décidé que des friandises, bonbons par exemple seront mis à la disposition des gens, les membres du CA y pourvoiront et l'ABC remboursera éventuellement les frais.

5 Une longue discussion s'engage à propos de l'achat d'une machine à dupliquer les donnes. Les arguments « pour » sont les suivants :

- Plus d'erreur de duplication puisque les donnes seront préparées par le responsable du tournoi.
- Plus de perte de temps à dupliquer, on commencera le tournoi directement à 14 h 15.
- Plus de perte de temps à remettre les cartes en ordre à la fin du tournoi, on partira dès la fin de la dernière donne.
- Tous les clubs de la région vont l'avoir, nous serions les seuls dans la formule actuelle.

Le coût de cette machine est de 3320 €, mais nous sommes en discussion pour obtenir un rabais.

Les modalités du financement seront définies entre la trésorière et le président, ce dernier prenant le risque comme tout responsable d'association.

5- **Formalités réglementaires :**

Un appel à candidatures pour le CA sera affiché, les candidats pourront s'inscrire et se feront connaître auprès du président. Je vous rappelle que nos statuts prévoient que le bureau (président secrétaire et trésorier) est désigné lors de la première réunion du CA.

La secrétaire :

Le président :